

	titre		
	Date :	Le 28 novembre 2019	
	Origine :	Les représentants au CT-GN	
	Objet :	CT du 28 novembre 2019	

Page 1 / 3

Sujet :	Comité technique de la Gendarmerie nationale du 28 novembre 2019
Participants pour UATS-Unsa-Gendarmerie	Mme Yolande METZGER, titulaire, vice-déléguée nationale ; M. Dawi MARIO LIBOUBAN, suppléant, délégué national.

Le comité technique s'est réuni le 28 novembre 2019 sous la présidence du général de corps d'armée Jockers, major général de la gendarmerie nationale.

Après un discours d'introduction, le général a décidé d'aborder les points 3.2 et 3.6 de l'ordre du jour

I. Point 3.2 et 3.6 de l'ordre du jour

3.2. Comment la gendarmerie compte-t-elle s'adapter au format R13 ?

Le passage de 22 formations administratives régionales à 13 se fera avec prudence, la gendarmerie prendra le temps en mesurant les impacts soutiens RH et immobilier et veillera à limiter les mouvements de personnel. Aucun calendrier n'est actuellement imposé à la gendarmerie.

La région Normandie sera, par le rapprochement des formations administratives actuelles, la région pilote dans cette évolution.

La gendarmerie se doit d'être en phase avec l'environnement de l'État.

3.6. Les "sections élèves en formation" au sein des BGP des écoles de gendarmerie sont impactées par un cadencement important voire infernal d'incorporations. Le plan de charge de fin d'année est intenable.

En effet, le temps entre les incorporations est trop court (en moyenne deux semaines). Les personnels affectés au sein de ces sections sont saturés et se trouvent en situation de mal-être permanent.

Après de multiples alertes de notre part à ce sujet, que compte faire la DGGN pour pallier à cette situation très critique ?

La discussion a permis d'aborder les pics de surcharge de travail liés au décalage des entrées des élèves en école au dernier trimestre. Ce décalage est lié à une incidence budgétaire de fin de gestion. L'impact sur le personnel entraîne une souffrance au travail importante.

La gendarmerie s'engage à mettre les moyens nécessaires pour améliorer les procédures.

À l'issue, l'ordre du jour est décliné

II. Point soumis aux votes :

1.2. Modification de l'arrêté du 12 août 2013 modifié portant organisation de la direction générale de la gendarmerie nationale ;

M. Grégory Canal coordinateur de la préfiguration de la DNUM, a présenté la réforme de la DSIC et les répercussions sur le ST(SI)².

La modification de l'arrêté est la déclinaison de la nouvelle politique du gouvernement de simplifier les textes d'administration centrales. Ainsi toute structure administrative inférieure à une sous-direction, sauf exception, disparaît du texte. En contrepartie le texte prévoit qu'un organigramme mis à jour soit mis en ligne sur le site du ministère de



	titre		
	Date :	Le 28 novembre 2019	
	Origine :	Les représentants au CT-GN	
	Objet :	CT du 28 novembre 2019	

Page 2 / 3

l'intérieur. L'UATS-Unsa-Gendarmerie a rappelé l'importance de l'information au CT-GN de toute modification de l'organisation détaillée de la DGGN tel que prévu dans les documents internes.

Par ailleurs UATS-Unsa-Gendarmerie, fait remarquer l'importance de mettre à jour le RI TT de la DGGN compte tenu de la prise en compte du ST(SI)² et des offices centraux.

UATS-Unsa-Gendarmerie : vote favorable

1.3. Modification de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux attributions et à l'organisation de l'inspection générale de la gendarmerie nationale ;

Organisme d'administration centrale, même remarque

UATS-Unsa-Gendarmerie : vote favorable

1.4. Réorganisation du service de diffusion de la gendarmerie de Limoges ;

1.5. Transfert du détachement de la section casernement de Pontoise du groupe de sécurité et d'appui du COMSOPGN au PJGN ;

1.6. Arrêté relatif aux attributions et à l'organisation du commandement du soutien opérationnel de la gendarmerie nationale ;

1.7. Arrêté relatif au Centre administratif financier national du Blanc ;

1.8. Arrêté relatif au Centre national d'administration de la solde gendarmerie ;

1.9. Arrêté relatif au Centre national d'assistance aux utilisateurs ;

Le CNAU est rattaché organiquement au COMSOPGN et fonctionnellement au ST(SI)², 2 services de la gendarmerie. L'UATS-Unsa-Gendarmerie précise que le CNAU n'a pas de RI TT pour l'ensemble du centre, mais uniquement 1 de ses 3 services (le SIASG). Il convient que le RI couvre l'ensemble des services du CNAU.

1.10. Arrêté relatif à la Cellule nationale de supervision ;

1.11. Arrêté relatif au Centre national de soutien logistique ;

1.12. Arrêté relatif au Centre opérationnel de soutien infrastructure et logistique ;

1.13. Arrêté relatif au Centre de soutien automobile de la gendarmerie de Satory à Versailles ;

1.14. Arrêté relatif au Groupe de sécurité et d'appui de Beynes ;

1.15. Arrêté relatif au Groupe de sécurité et d'appui d'Issy-Les-Moulineaux ;

1.16. Arrêté relatif au Groupe de sécurité et d'appui de Rosny-Sous-Bois ;

1.17. Arrêté relatif au Service central des réseaux et technologies avancées ;

1.18. Arrêté relatif au Service de diffusion de la gendarmerie ;

1.19. Arrêté relatif au Service de développement et de mise en oeuvre des logiciels ;

1.20. Arrêté relatif au Service de soutien à la projection opérationnelle ;

1.21. Arrêté relatif au Service de traitement de l'information gendarmerie ;

1.22. Arrêté relatif à la Trésorerie militaire de la solde gendarmerie ;



	titre		
	Date :	Le 28 novembre 2019	
	Origine :	Les représentants au CT-GN	
	Objet :	CT du 28 novembre 2019	

Page 3 / 3

Remarque générale, UATS-Unsa-Gendarmerie s'étonne de l'extrême détail des arrêtés du COMSOP en miroir de l'arrêté DGGN.

Ensemble des arrêtés 1.4 à 1.21, **vote favorable d'UATS-Unsa-Gendarmerie**

1.23. Modification des règlements intérieurs « temps de travail » :

- * École de gendarmerie de Chaumont.
- * École de gendarmerie de Tulle.
- * École de gendarmerie de Rochefort.
- * Région de gendarmerie Corse.
- * Région de gendarmerie PACA.
- * Région de gendarmerie Alsace.
- * COMGEND Martinique.
- * COMGEND Guadeloupe.

UATS-Unsa-Gendarmerie : vote favorable

III. Point soumis pour informations :

Néant

III. Point soumis pour par les organisations syndicales :

3.1. Est-il possible d'obtenir le bilan de la campagne de réexamen de l'IFSE comme le prévoit la circulaire du 12 juillet 2019 relative aux modalités de mise en œuvre de la clause de revoyure IFSE ?

3.3. De nombreux piroguiers de la gendarmerie vivent actuellement dans la précarité.

Pourtant ils participent activement à l'engagement opérationnel de la gendarmerie. Des solutions afin d'améliorer leur situation peuvent-elles être envisagées ?

3.4. A été diffusé récemment un guide "du commandement et de l'autorité, invariant du chef et pratique des relations hiérarchiques au sein de la Gendarmerie nationale".

La verticalité hiérarchique qui y est décrite, avec chaque autorité dans son rôle, ne mentionne pas les cadres civils. La DGGN envisage-t-elle de décliner ce guide pour y intégrer les encadrants civils ?

3.5. Nous souhaitons avoir une présentation des conclusions de la mission de l'IGA qui s'est déplacée au COMSOPGN, attendues pour la fin juin 2019, notamment concernant le CNASG et la complémentarité "Achat" entre les échelons territoriaux, les SGAMI qui sont des plateformes identifiées "achats", et les PFRA.

3.7. Pouvons-nous avoir un retour sur l'étude réalisée par le « GT transport en commun » ?

Une information a été donnée sur une étude en cours sur le renouvellement du parc des bus en école et en Île-de-France. Les conclusions seront communiqués aux OS.

